



Auch, le 21 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation : le Département du Gers fait perdurer le devoir de mémoire dans ses collèges

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Gers s'est engagé dans la sensibilisation des jeunes au devoir de mémoire.

Dans la lignée des interventions auprès de 1200 collégiens gersois de Madame Ginette Kolinka, rescapée de la Shoah et passeuse de mémoire, le Conseil départemental a souhaité poursuivre son engagement en nouant un partenariat avec l'association le « Mémorial de la Shoah » située à Paris.

Dans ce cadre, 7 collèges gersois accueillent cette semaine des ateliers menés par des animateurs de l'association.

Du mardi 21 au jeudi 23 novembre, 360 élèves des collèges de Samatan, Eauze, Miélan, Cazaubon, Marciac, l'Isle-Jourdain et Mirande, échangeront sur l'importance des femmes dans la Résistance mais également sur l'utilisation du sport par la propagande nazie dans le cadre des Jeux Olympiques de Berlin. Ces interventions permettront de mettre en lumière l'action de femmes et de sportifs engagés contre la barbarie nazie et l'antisémitisme.

Le Mot du Président

« L'augmentation des actes antisémites en France nous rappellent que cette haine est malheureusement toujours présente dans notre pays. La résurgence de ces événements rend d'autant plus importante la sensibilisation de nos collégiens au devoir de mémoire. C'est en ce sens que le Conseil départemental a souhaité mettre en place ce partenariat avec le Mémorial de la Shoah pour mener des ateliers avec nos jeunes gersois dans le cadre de leur programme d'histoire. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.